

GUIDE DES ENSEIGNEMENTS ET DES PRE-INSCRIPTIONS

Sommaire

SEQUENCE DECOUVERTE: L'EVEIL ARTISTIQUE	PAGE 2
SPECIALITE MUSIQUE	
LA FILIERE INSTRUMENTALE	PAGE 3
LA FILIERE VOCALE	PAGE 5
LA FILIERE MUSIQUE ET DANSES TRADITIONNELLES	PAGE 7
SPECIALITE DANSE	PAGE 8
SPECIALITE ART DRAMATIQUE	PAGE 9
DISCIPLINES ASSOCIEES A LA MUSIQUE	PAGE 10

Pour tout renseignement complémentaire concernant l'offre d'enseignement du conservatoire contacter le service « scolarité-examens » du conservatoire.

Tél : 05 55 45 95 61 / 05 55 45 95 78 / 05 55 45 95 62

Courriels : crr.scolarite@limoges.fr

SEQUENCE DECOUVERTE : L'EVEIL ARTISTIQUE

(commun à toutes les spécialités)

Pour les élèves de 6 ans : un cours « d'éveil artistique » (45 min par semaine)

Ce cours est un éveil par l'écoute, le regard et le mouvement. C'est une première approche sensible au monde artistique par la découverte de musiques, de danses et autres formes. C'est aussi un moment d'invention, d'exploration et d'échange, entre élèves et professeurs. C'est une première rencontre avec les instruments, les esthétiques et leur histoire.

Les professeurs d'éveil travaillent en binôme associant indifféremment professeurs de danse et de musique (musicien intervenant, professeur de formation musicale ou d'instrument).

Option instrumentale possible en fonction des disponibilités et sur avis pédagogique.

Le planning des cours est à consulter sur le site du conservatoire – Rubrique Inscriptions et réinscriptions.

Sur le serveur des
préinscriptions,
choisissez

EVEIL ARTISTIQUE (6 ans)/cours (horaires)

Précisez l'option instrumentale choisie dans la zone « Information complémentaire »

Filière instrumentale :

→ Pour les élèves débutants

L'enseignement se compose :

- d'un cours d'instrument (30 min)
- d'un cours d'expression scénique et de formation musicale (1h45)

Pour information le planning des cours d'expression scénique et formation musicale est à consulter sur le site du conservatoire – Rubrique Inscriptions et réinscriptions.
Le choix de ces cours collectifs se fera ultérieurement.

Sur le serveur des
préinscriptions,
choisissez

FILIERE INSTRUMENTALE/ Instrument/L'instrument de votre choix

Remarque : Les classes de guitare, harpe, piano et violon sont complètes et ne sont donc pas proposées en préinscription aux débutants.

→ Pour les élèves non débutants

Un concours d'entrée sera organisé les 1^{er} et 2 juillet 2024. Vous recevrez une convocation dans le courant du mois de juin.

Les candidats devront présenter un morceau de leur choix représentatif de leur niveau (3 minutes minimum pour le 1^{er} cycle – 5 minutes minimum pour le 2^e cycle – 10 minutes minimum pour les CEM). Ils seront également testés en formation musicale.

Remarque : pour une entrée en cycle spécialisé, le concours aura lieu entre le 14 et le 18 octobre 2024.

*L'inscription au concours d'entrée est payante (15 euros pour les candidats domiciliés à Limoges et 20 euros pour ceux domiciliés en dehors de limoges).
Le paiement s'effectuera à réception de la facture après les épreuves.*

Sur le serveur des
préinscriptions,
choisissez

- 1) CONCOURS D'ENTREE/ Instrument/ L'instrument pratiqué
- 2) CONCOURS D'ENTREE/ Formation musicale

Préciser votre parcours et votre niveau dans la zone « Information complémentaire »

Remarque : Les classes de guitare, harpe sont complètes et ne sont donc pas ouvertes au concours d'entrée.

→ Parcours libres pour les adolescents et adultes :

La pratique d'un instrument en cours individuel est ouverte aux adolescents ainsi qu'aux adultes dans la limite des places disponibles (la priorité étant donnée aux enfants).

Sur le serveur des
préinscriptions,
choisissez

FILIERE INSTRUMENTALE/ Instrument/ L'instrument de votre choix

→ Cours de formation musicale pour adultes débutants :

Sur le serveur des
préinscriptions,
choisissez

FILIERE INSTRUMENTALE/ Discipline associée à la musique / formation musicale adultes

→ Cours de Musique de chambre : Niveau requis : 3^e cycle

Sur le serveur des
préinscriptions,
choisissez

FILIERE INSTRUMENTALE/ Musique de chambre

Filière vocale :

→ Pour tous les élèves de 7 à 15 ans :

L'enseignement se compose :

- d'un cours de formation musicale (1h)
- d'un cours de chant choral et d'expression scénique (1h30)

Un test d'entrée en vue de l'orientation des candidats selon leur profil sera organisé les 1^{er} et 2 juillet 2024.

Une convocation vous sera envoyée dans le courant du mois de juin.

Sur le serveur des
préinscriptions,
choisissez

1) CONCOURS D'ENTREE / Filière vocale / Ensemble vocal Enfants-ados

2) CONCOURS D'ENTREE/ Formation musicale (si non débutant en FM)

L'inscription au concours d'entrée est payante (15 euros pour les candidats domiciliés à Limoges et 20 euros pour ceux domiciliés en dehors de limoges). Le paiement s'effectuera à réception de la facture après les épreuves.

→ Pour tous les candidats au-delà de 15 ans : Concours d'entrée

Pour les candidats (débutants ou non) souhaitant intégrer les ensembles vocaux du conservatoire ou la classe de chant lyrique un test d'entrée sera organisé début septembre 2024.

Une convocation vous sera envoyée dans le courant de l'été.

Contenu du test :

- L'épreuve débutera par une vocalise très simple, une mémorisation et un test rythmique
- Prévoir une pièce vocale de son choix (avec paroles) si possible par cœur. S'il le souhaite le candidat peut se faire accompagner au piano. Dans ce cas le candidat devra se munir de 2 exemplaires de partitions, l'une pour le pianiste, l'autre pour le jury.
- Les candidats ayant une expérience en solfège seront également convoqués pour un test de formation musicale à la même date.

Sur le serveur des
préinscriptions,
choisissez

3) CONCOURS D'ENTREE/ Filière Vocale / chant lyrique ou ensemble vocal adultes

4) CONCOURS d'ENTREE/ Formation musicale (si non débutant en FM)

Précisez votre parcours et votre niveau dans la zone « Information complémentaire »

L'inscription au concours d'entrée est payante (15 euros pour les candidats domiciliés à Limoges et 20 euros pour ceux domiciliés en dehors de limoges). Le paiement s'effectuera à réception de la facture après les épreuves.

→ Parcours libre (de 7 à 10 ans)

Une chorale appelée « La Chanterie » accueille les enfants scolarisés du CE1 au CM2. Les élèves intéressés pourront s'inscrire directement sur le serveur. Aucun test n'est nécessaire pour accéder à ce parcours libre.

Cette chorale aura lieu les mardis de 17h30 à 18h30 à l'annexe Abbessaille (entrée au 2, boulevard St-Maurice)

Sur le serveur des
préinscriptions,
choisissez

FILIERE VOCALE/ La Chanterie

→ Parcours libre (de 11 à 15 ans)

Une chorale appelée « Le manteau d'Arlequin » accueille les adolescents scolarisés de la 6^e à la 3^e. Les élèves intéressés pourront s'inscrire directement sur le serveur. Aucun test n'est nécessaire pour accéder à ce parcours libre.

Cette chorale aura lieu les jeudis de 17h30 à 19h00 au conservatoire (9, rue Fitz-James)

Sur le serveur des
préinscriptions,
choisissez

FILIERE VOCALE/ Le manteau d'Arlequin

➔ Chorale pour le public en situation de handicap : « La voix du chœur »

Cette chorale aura lieu les vendredis de 18h30 à 19h30

Sur le serveur des
préinscriptions,
choisissez

FILIERE VOCALE/ Chorale public en situation de handicap

Filière Musique et danse traditionnelles :

➔ Pour tous les élèves

L'enseignement se compose :

- d'un cours d'instrument
- d'un cours de musique d'ensemble sur avis pédagogique (pratique chorégraphique optionnelle pour les adultes)
- de la participation aux prestations publiques

La filière musique et danse traditionnelle propose également un « parcours libre » concernant essentiellement l'accès à des pratiques collectives (danse, chant, ensembles)

Sur le serveur des
préinscriptions,
choisissez

FILIERE MUSIQUE ET DANSE TRADITIONNELLES/ Discipline choisie

Vous serez conviés à des réunions de rentrée début septembre. Celles-ci préciseront les modalités d'organisation du département de musique traditionnelle.

SPECIALITE DANSE

➔ Pour les élèves de 7 ans (Initiation)

L'enseignement se compose :

- d'un cours de danse (45 minutes)
- d'un cours d'expression scénique et formation musicale (1h45)

Le planning des cours de danse, d'expression scénique et formation musicale est à consulter sur le site du conservatoire - Rubrique inscriptions et réinscriptions.

Sur le site de la
Ville de Limoges

SPECIALITE DANSE/ Le groupe de votre choix
EXPRESSION SCENIQUE ET FM/ Le groupe de votre choix

➔ Pour les élèves à partir de 8 ans : Concours d'entrée

Un test d'aptitude sous forme de cours sera organisé le 1er juillet 2024. Une convocation sera envoyée courant juin.

Sur le serveur des
préinscriptions,
choisissez

CONCOURS D'ENTREE/ DANSE
Précisez votre parcours et votre niveau dans la zone « Information
complémentaire »

L'inscription au concours d'entrée est payante (15 euros pour les candidats domiciliés à Limoges et 20 euros pour ceux domiciliés en dehors de limoges). Le paiement s'effectuera à réception de la facture après les épreuves.

SPECIALITE ART DRAMATIQUE

➔ Accessible aux élèves âgés de 15 à 29 ans sur concours

Le conservatoire propose 4 heures de cours hebdomadaires minimum

Une session de préparation au concours facultative sera organisée les 9, 10 et 11 septembre 2024 (à partir de 16h ; selon les disponibilités des candidats).

Le concours d'entrée se déroulera le 12 septembre 2024.

Les candidats devront choisir un texte appris par cœur (un poème, un monologue, un dialogue, une chanson...) qu'ils travailleront, avec le professeur, pendant ces soirées.

Sur le serveur des
préinscriptions,
choisissez

CONCOURS D'ENTREE/ Art dramatique

Précisez votre parcours et votre niveau dans la zone « Information complémentaire »

Une convocation sera envoyée dans le courant de l'été.

*L'inscription au concours d'entrée est payante (15 euros pour les candidats domiciliés à Limoges et 20 euros pour ceux domiciliés en dehors de limoges).
Le paiement s'effectuera à réception de la facture après les épreuves.*

DISCIPLINES ASSOCIEES A LA MUSIQUE

Le conservatoire propose également les cours suivants:

- Formation musicale Adultes (Débutants)
- Accompagnement au piano (Cycle III uniquement),
- Clavier complémentaire (Cycle III uniquement),
- Culture musicale (à partir de la fin du cycle II),
- Ecriture musicale (à partir de la fin du cycle II),
- Initiation à la direction de chœurs,
- Lecture à vue (piano à partir du cycle II)

Sur le serveur des
préinscriptions,
choisissez

DISCIPLINES ASSOCIEES A LA MUSIQUE/ La discipline choisie